

■ **Pay TV S.A., en liquidation**, à Genève, services en matière de programmes de télévision à péage, etc. (FOSC du 24.03.2003, p. 7). Berda Claude et Kudelski André ne sont plus administrateurs; leurs pouvoirs sont radiés. Heggli Carl, de Genève, à Vandoeuvres, est administrateur unique avec signature individuelle. La situation légale étant rétablie conformément à l'article 708 CO, la dissolution de la société est révoquée en vertu de l'art de l'art. 86, al. 3 ORC. La raison sociale redevient: **Pay TV S.A.**
Journal no 6873 du 17.06.2003
(01047302 / CH-660.0.182.000-5)